



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15/02/2022

**PFUE : UNE DYNAMIQUE POUR
ACCOMPAGNER LES RECONVERSIONS
PROFESSIONNELLES FACE AUX
TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE**

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a réuni ce jour à Bordeaux les ministres européens du travail et des affaires sociales et le commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux Nicolas Schmit, pour une réunion informelle du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et

consommateurs » (EPSCO) dédiée à l'impact des transitions numérique et climatique sur le marché du travail. En présence des partenaires sociaux européens, d'eurodéputés et de représentants de la société civile et d'organisations internationales, les ministres européens se sont accordés sur l'importance d'investir dans les compétences, d'accompagner les transitions professionnelles et de renforcer le dialogue social face à ces mutations.

Les transitions numérique et écologique entraînent des mutations profondes sur le marché du travail : des emplois se créent, d'autres disparaissent ou évoluent. Ces transformations engendrent un nouveau besoin en compétences des entreprises mais aussi une nécessité d'accompagner les reconversions professionnelles des salariés dont les emplois sont fragilisés.

Face à cela, il apparaît indispensable que les États membres de l'Union européenne investissent pour permettre aux compétences des salariés d'évoluer et de protéger ainsi l'emploi, tout en renforçant le dialogue social, essentiel face aux mutations en cours au sein des entreprises et du monde du travail.

Investir dans les compétences pour former aux métiers d'avenir et anticiper les besoins

Les ministres ont convenu de l'importance d'investir dans les compétences en Europe afin d'identifier et d'anticiper les besoins pour former aux métiers d'avenir, et ce tant au niveau de la formation initiale des jeunes que de la reconversion des adultes. Ils ont échangé sur la manière de mobiliser les financements européens et de renforcer le cadre européen en matière.

L'Union a déjà engagé des initiatives pour accompagner ces transformations, notamment à travers la [stratégie en matière de compétences](#), présentée par la Commission européenne en juillet 2020.

Dans ce cadre, l'investissement de l'UE pour soutenir les mesures de formation est également essentiel et se décline à travers plusieurs programmes, notamment le Fonds social européen plus, le [Fonds pour une transition juste](#), le programme InvestEU et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Les financements de la facilité de relance et de résilience peuvent également soutenir des mesures pour faire face aux défis des transitions numérique et écologique en matière de formation.

Accompagner les transitions professionnelles des travailleurs

Les ministres se sont également accordés sur la nécessité de mettre en place des dispositifs d'accompagnement des transitions professionnelles, de manière à permettre aux travailleurs impactés par ces changements d'évoluer ou de se reconverter. Ils ont souligné l'importance d'assurer la sécurisation des parcours professionnels dans le cadre de ces reconversions. Les ministres ont partagé les initiatives mises en place au niveau national, et échangé sur la meilleure manière de les mettre en œuvre de manière efficace. Ils ont également évoqué leur articulation avec les financements européens, et la manière de renforcer l'action de l'Union européenne dans ce domaine.

Le Plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux comprend plusieurs initiatives qui visent à s'inscrire dans cette problématique. En décembre 2021, la Commission a présenté trois propositions de recommandations qui portent notamment sur les enjeux d'accompagnement des transitions professionnelles : une recommandation sur les comptes individuels de formation, une recommandation sur les micro-certifications en matière de compétences, et une recommandation transversale sur la manière d'assurer une transition équitable vers la neutralité climatique.

Les financements européens, notamment à travers le Fonds pour une transition juste et le Fonds social européen plus, peuvent apporter un soutien aux travailleurs et aux régions les plus touchés par la transition verte, en finançant la formation, la requalification et la diversification économique. Enfin, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation vise à répondre à des situations d'urgence à l'égard des travailleurs confrontés à une restructuration de grande ampleur, et à les soutenir dans leur retour vers l'emploi. Les financements de la facilité de relance et de résilience peuvent également être mobilisés dans ce cadre.

Renforcer le dialogue social européen et national

Les partenaires se sont accordés sur le renforcement du dialogue social en Europe et dans chaque État membre autour des enjeux de la transition numérique et écologique. Ils ont convenu d'engager une réflexion sur la manière de mieux associer les partenaires sociaux et d'encourager le dialogue social tous les niveaux (européen, national, local, sectoriel) face aux mutations en cours.

Au niveau européen, le cadre politique du dialogue social est défini dans le Socle européen des droits sociaux, qui précise que les partenaires sociaux doivent être consultés sur la conception des politiques économiques et sociales, et encouragés à

conclure des conventions collectives. Dans le cadre du Plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux, une initiative de la Commission visant à soutenir le dialogue social au niveau de l'Union et à l'échelle nationale, notamment dans le cadre des transitions écologique et numérique, est attendue au deuxième semestre 2022.

« Les changements en cours dans nos sociétés, qu'ils concernent l'avènement du numérique ou le climat, sont sources d'inquiétudes pour nos concitoyens. Le rôle de chaque État et de l'Union européenne doit être d'agir pour protéger les emplois et garantir à chaque Européen qu'il aura toujours toute sa place au sein de la société. C'est pourquoi il est impératif d'investir dans la formation initiale et continue ainsi que dans les reconversions professionnelles comme le font l'Union européenne et bon nombre d'États membres, et de donner toute sa place au dialogue social face à ces transformations. Cette question est au cœur de la présidence française du Conseil de l'Union européenne et est essentielle pour bâtir la croissance européenne de demain » déclare **Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.**

« Les défis auxquels nous sommes confrontés sont immenses. Toutefois la reprise est l'occasion de promouvoir un marché du travail plus équitable et inclusif. La stratégie en matière de compétences vise à faire en sorte que le droit à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, inscrit dans le Socle européen des droits sociaux, devienne une réalité dans toute l'Europe. Les États membres doivent mettre les compétences au cœur de leurs politiques. Si nous voulons une reprise durable en sortie de pandémie, il faudra renforcer l'investissement dans les personnes et dans leurs compétences. Ainsi, chacun pourra tirer parti des nouvelles possibilités qui se présentent sur un marché du travail en évolution rapide » déclare **Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux.**

Contact presse :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet d'Élisabeth Borne

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.